



**SANTÉ  
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 113 du 10 septembre 2019

## **Pour une refondation des urgences... et au-delà !**

Le 9 septembre 2019, la ministre des solidarités et de la santé a présenté plusieurs mesures dans le cadre du pacte de refondation des urgences. Ce pacte répond à la première exigence de la Fédération CFDT Santé-Sociaux : traiter le problème dans sa globalité c'est-à-dire l'amont, les services d'urgences, l'aval, l'hospitalier et l'extrahospitalier.

La ministre a d'emblée reposé la définition et le rôle d'un service d'urgence redonnant à chacun des acteurs du système de soins sa place. Pour éviter les passages inappropriés aux urgences, il faut permettre l'accès aux soins sans rendez-vous partout sur le territoire dans les mêmes conditions qu'à l'hôpital.

Pour la Fédération CFDT Santé-Sociaux, la première mesure annoncée qui est la mise en place d'un service d'accès aux soins (SAS) pourrait répondre à cet objectif à condition que la médecine de ville s'engage à prendre sa part et jouer le jeu de la coopération.

Un autre axe important est la recherche de complémentarité entre professionnels. Pour la Fédération CFDT Santé-Sociaux, même si la pratique avancée infirmière répond à un besoin des professionnels et de l'offre de soins, ce dispositif n'est pas encore réellement abouti, notamment concernant la reconnaissance salariale, et ne peut être la seule réponse à la pénurie médicale.

Si l'ensemble de ces annonces sont pertinentes et adaptées, la Fédération CFDT Santé-Sociaux reste sceptique sur la capacité du secteur hospitalier, au vu de son état actuel, à supporter certains efforts envisagés (par exemple le parcours dédié aux personnes âgées, la gestion des lits d'amont) avec les moyens prévus par le programme.

Malgré les moyens annoncés, la Fédération CFDT Santé-Sociaux considère que la crise du système de soins ne trouvera une issue favorable qu'à la faveur d'un investissement humain et financier majeur. Cela doit se traduire dans un projet de loi de financement de la sécurité sociale à la hauteur des enjeux.